

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/l-espace-public-n-est-pas-l-espace>



L'espace public n'est pas l'espace de l'état

- Actu islamophobie -



Publication date: vendredi 26 août 2016

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

Citer Baubérot en telles circonstances relatives à la polémique sur le burkini devient nécessaire : « L'espace public n'est pas, en bonne laïcité, l'espace de l'Etat, ou pas seulement et surtout celui de l'Etat, il est l'espace de chacun (dans son expression individuelle ou collective) et, en cela, il est une extension de l'espace privé dans les limites d'une "séparation" qui, elle ne peut pas s'étendre au détriment des libertés individuelles. »

C'est cette définition que la *Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie* retiendra pour sa pertinence et sa justesse dans un contexte nauséabond qui rappelle les pogroms passés, la chasse aux musulmans aujourd'hui. Nous rappelons ainsi aux maires qui ont « fabriqué » dans le pur arbitre des arrêtés qui vont à l'encontre des libertés individuelles, qu'ils ne sont pas propriétaires des plages ou des mers et qu'il serait opportun de réviser leur fiche d'instruction sur ce qu'est réellement l'espace public à proprement parler.

Pour rappel, le maire actuel de Cannes, David Lisnard outrepassa ses compétences d'administrateur de la vie publique lorsqu'il tenta d'imposer sa ligne idéologique islamophobe amalgamant sciemment le port d'un signe présenté comme religieux au terrorisme. L'espace public est intrinsèquement l'espace commun à tous, aux diverses populations quelque soient leur origine ethnique, confession ou orientation sexuelle. Nous constatons au travers de ces décisions et de ces choix politiques que certains maires n'ont pas compris la mission qui leur incombe en ne s'attachant qu'à la valeur « sécurité » au détriment de la valeur « liberté », en faisant de la ville de Cannes celle qui possède par exemple le plus de caméras de surveillance au mètre carré. La difficulté effectivement pour le politique digne de ce nom est de trouver l'équilibre entre ces deux valeurs chères à notre histoire moderne pour le maintien et respect de la démocratie et M. Lisnard ne l'a pas compris.

Ici, nous saisissons l'occasion d'informer les lecteurs et les élus sur ce qu'est l'espace public à proprement parler, un concept interdisciplinaire des sciences sociales qui le définissent essentiellement comme étant "un espace de socialisation et de mise en égalité des individus au sein des sociétés" (Ilaria Casillo, chercheuse en géographie, GIS "Démocratie et Participation" CNRS et LCP - Laboratoire Communication et Politique) et surtout il est "[...] un réseau permettant de communiquer des contenus et des prises de position, et donc des opinions [...]" (Habermas, Jürgen, *Droit et démocratie*, Paris, nrf essais, Gallimard, 1992, p.387). Il est donc l'espace des libertés.

Ainsi, nous en concluons que l'espace public n'est pas celui de l'Etat, qu'il est nôtre collectivement, citoyens, et qu'à l'inverse des agissements des maires islamophobes, c'est à la sphère publique qu'il incombe de transformer la nature de la domination sociale et de critiquer la sphère politique. L'Etat n'a pas vocation à maîtriser la conscience des individus, c'est de toute façon illusoire et de plus il est là pour la préservation de nos libertés et non encourager un patriarcat ou paternalisme concernant la manière dont les femmes doivent s'habiller. Le vêtement en lui-même n'a pas une propriété intrinsèque qui nous permettrait de conclure qu'il nuit à l'ordre public, son choix est l'expression d'une liberté personnelle dans l'espace public.

M. Valls, s'est empressé sans le temps de la réflexion qui sied à sa fonction dans un climat social difficile d'opter en faveur des « décrets-fatwas » en faveur d'une police des moeurs contre les musulmanes ou prétendues comme telles. Les peurs fabriquées et entretenues par le gouvernement et la classe médiatico-politique de manière irresponsable n'ont pas à commander les politiques au risque de fracturer davantage la société française.

La Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie s'engage sur le terrain de la lutte contre les discriminations et stigmatisations qui pour le noter sont en augmentation inquiétante et appelle à la mobilisation générale et citoyenne samedi 27.08 à Montpellier et dimanche 28.08 à Marseille pour éradiquer le fléau islamophobe.

CRI, le 25.08.2016